

# Vitré Co' magazine

Le journal de Vitré  
Communauté

n° 41  
octobre 2024

## Boucle d'autoconsommation un projet unique en France

### INTERVIEW

Teddy Régnier,  
nouveau président p. 3

### L'ENVIRONNEMENT

3<sup>e</sup> étoile pour  
Vitré Communauté p. 10

### L'AGENDA

Le Mois  
du multimédia p. 21

**VITRÉ**  
COMMUNAUTÉ



08

### L'actualité

- 7 Dans nos communes : des rénovations exemplaires
- 8 Une bulle d'air pour les aidants
- 9 Santé mentale : les premières mesures

### L'environnement

- 10 Une troisième étoile pour Vitré Communauté

### Le dossier

- 11 Au Haut-Montigné, de l'énergie à partager

### L'interview

- 15 Jean-Pierre Mounier (Gemouv 35)

### 16 Nos communes

### L'agenda

- 20 Top départ des saisons culturelles
- 21 Le Mois du multimédia : c'est parti !
- 22 Céline Divay : « Le DAO est un outil fascinant »

### 23 Histoire[s] commune[s]



09



11



21



22



Le Journal de Vitré Communauté n°41 / 2024 / Publication quadrimestrielle / Directeur de la publication : Teddy Régnier / Directeur de la rédaction : Jérôme Savoye Rédacteur en chef : Guillaume Robert Rédacteur : Julie Jacques. Conception et mise en page : @agencescoopcommunication 14396-MEP / Crédits photos : Vitré Communauté sauf mention / Impression :

Roto Armor / Tirage : 38 000 exemplaires / N° ISSN : 1632-3548 / Crédits photos couverture : Vitré Communauté

# Teddy Régnier



Trois mois après son élection à la présidence de Vitré Communauté, Teddy Régnier détaille les grandes lignes de son action au service de nos 46 communes. Entretien.

## LE 5 JUILLET 2024, VOUS AVEZ ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DE VITRÉ COMMUNAUTÉ : POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER LE CONTEXTE ?

Présidente de notre Agglomération depuis quatre ans, Isabelle Le Callennec a rejoint le Parlement européen après son élection le 9 juin dernier. Touchée par le cumul des mandats, notre collègue a fait le choix de démissionner de ses fonctions à la Ville de Vitré et à Vitré Communauté. Pour la remplacer, trois élus ont déclaré leur candidature : Jean-Noël Bévière, maire d'Argentré-du-Plessis, Paul Lapause, 1<sup>er</sup> adjoint de Vitré, et moi-même, maire de Châteaubourg. Représentant nos 46 communes, les 77 membres du conseil d'agglomération m'ont désigné début juillet.

## QU'AVEZ-VOUS RESENTI LORS DE CETTE ÉLECTION ?

J'ai ressenti à la fois de la fierté mais aussi beaucoup d'humilité. J'ai beaucoup d'estime pour le travail accompli par mes prédécesseurs, particulièrement pour celui qui a façonné notre territoire : Pierre Méhaignerie. Je suis né à Vitré, j'ai grandi à Mondevert, j'ai été au collège à Argentré-du-Plessis, au lycée à Vitré, j'ai joué au football à Erbrée et, aujourd'hui, j'habite à Châteaubourg. Ma famille est originaire d'Argentré-du-Plessis, côté paternel, et de Gennes-sur-Seiche, côté maternel. Je connais donc bien ce territoire et ses habitants ; je me reconnais en lui comme je me reconnais en eux. Je leur dois beaucoup !

## JUSTEMENT, POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE CES HABITANTS ?

J'emploierai quatre adjectifs pour les décrire : modérés, déterminés, solidaires et conviviaux. Parce que notre agglomération est une terre de dialogue et de compromis, nous sommes avant tout des modérés... Mais, une fois

que nous sommes décidés, nous avançons avec une détermination sans faille, soucieux de réussir ce que nous entreprenons. On le voit, par exemple, dans notre tissu associatif où la détermination et l'engagement des bénévoles permettent de soulever des montagnes. Cette détermination, nous la retrouvons également dans la solidarité et la convivialité qui nous animent. Dans nos communes, nous voyons souvent des solidarités se mettre en place, basées sur l'entraide et l'écoute. Enfin, et c'est sans doute le plus important, la convivialité est un des marqueurs de notre territoire ; j'y suis très attaché. La convivialité dans les échanges. La convivialité dans les événements. La convivialité dans l'accueil.



© Studio Maignan



**Notre agglomération est une terre de dialogue et de compromis.**

Teddy Régnier

## QUELLES SONT SELON VOUS LES ATTENTES DE NOS HABITANTS ?

Avant de parler des actions que nous devons mettre en place, je crois qu'il faut parler de la considération que chacune et chacun méritent. Beaucoup attendent de la considération, d'être reconnus dans leur travail, dans leurs engagements, d'être respectés dans leurs différences. Ces derniers mois, bien trop de discours ont cherché à nous opposer plutôt qu'à nous rassembler. Mon rôle est de remettre du lien entre les habitants.

Nous ne devons pas regarder l'autre comme une menace mais plutôt comme une opportunité... Une opportunité de rencontre et d'échange. Bien entendu, ceci n'est possible que dans le respect des règles communes. Il faut en effet, pour réussir cette fraternité, restaurer l'ordre et mettre fin à l'impunité de certaines infractions : la concorde n'est possible que si sécurité il y a. Les deux sont liées. Je suis également attaché à l'égalité des chances. Permettre tout simplement à chacun de réussir par son travail. Pour cela, il faut des écoles de qualité avec des enseignants confortés dans leurs missions, il faut un accès à la culture et au sport dans toute l'agglomération et, enfin, mettre en résonance nos habitants avec le tissu économique local à travers des formations adaptées.

### QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ ?

Le champ de compétences de Vitré Communauté est vaste. L'Agglomération intervient en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'équilibre social de l'habitat, de mobilité, d'assainissement, d'équipements culturels et sportifs (piscines, conservatoire de musique et d'art dramatique, école d'arts plastiques, base de loisirs...), de mise en réseau de nos bibliothèques, d'animation sportive, de développement et de promotion touristiques, de service aux communes (informatique, instruction des permis de construire...). Néanmoins, Vitré Communauté n'a pas vocation à remplacer les communes. Au contraire même ! Notre Agglomération entend laisser aux communes un maximum de pouvoir d'agir. C'est ce que nous appelons le principe de subsidiarité. Attaché à ce principe, je veillerai donc à respecter le rôle des maires et des élus municipaux sur notre territoire.

### COMMENT COMPTEZ-VOUS PILOTER L'AGGLOMÉRATION ?

Très présent aussi bien auprès des maires qu'auprès des agents, j'attache beaucoup d'importance à l'organisation des services et à la performance des administrations que je dirige. Mon management est basé sur trois principes : la rigueur budgétaire, des objectifs clairs, ainsi qu'une culture de l'innovation et de la nouveauté. Je me considère davantage comme un entrepreneur public que comme un « politique ».



### POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DES PROJETS À VENIR ?

Dans les mois qui viennent, outre un soutien affirmé à nos communes, nous allons devoir acter plusieurs projets capitaux pour le territoire. En matière d'immobilier, tout d'abord, avec la reconstruction de la piscine d'Argentré-du-Plessis ; la rénovation de notre siège administratif à Vitré ; la création d'un campus dédié à l'enseignement supérieur pour regrouper des formations et un pôle innovation.

En matière de transition environnementale, ensuite, avec le lancement d'une nouvelle délégation de service public de 9 ans sur l'ensemble des mobilités ; la construction d'un nouveau four d'incinération des déchets porté par le syndicat S3T'ec ; le déploiement de réseaux de chaleur à La Guerche-de-Bretagne et à Vitré ; l'aménagement de nouvelles pistes cyclables en lien avec le Département d'Ille-et-Vilaine ; la mise en place de projets tournés vers la transition énergétique : parcs éoliens, boucles d'autoconsommation énergétique, photovoltaïque...

En matière de développement économique, enfin, nous allons poursuivre l'extension et amorcer la densification de nos zones d'activité, créer plusieurs villages d'artisans pour mailler le territoire et mener à bien l'accueil de nouvelles entreprises. L'emploi demeure notre priorité ! Bien entendu, pour réussir ce défi, nous devons soutenir la création de logements pour, d'une part, accueillir et, d'autre part, permettre à nos jeunes, notamment, de rester dans nos communes.





© Max Juillot

Je n'oublie pas également, même si cela relève du Département, les projets de contournements de Vitré et de Châteaubourg qui conditionnent aussi bien le cadre de vie de nos concitoyens que certains choix en matière d'aménagement du territoire.

**POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE VISION DU PROJET DE TERRITOIRE ?**

Je souhaite réarticuler notre projet de territoire autour de quatre axes stratégiques : le premier axe consiste à répondre au sentiment de déclassement d'une partie de nos habitants. Cet axe s'appuiera sur l'emploi, la formation, le logement, le sport, la culture, la santé, les solidarités. Sur ces politiques publiques, nous devons être innovants et impacter positivement la vie de nos concitoyens dans chacune de nos 46 communes.



Le deuxième axe concerne l'écologie concrète avec le développement des énergies renouvelables, la sobriété foncière, les politiques de l'eau, les mobilités. Nous devons adapter notre territoire aux changements climatiques actuels et à venir. Nous devons le faire avec nos habitants, avec nos entreprises, et non contre eux. Nous devons le faire avec pragmatisme sans nous enfermer dans une idéologie.

Le troisième axe, c'est l'agriculture. Celle-ci constitue les racines de notre territoire et nous devons veiller à ce qu'elle continue d'occuper une place centrale dans notre futur. Quand nous parlons d'agriculture, nous parlons à la fois d'économie, d'écologie, de souveraineté alimentaire, d'aménagement du territoire... Quel modèle d'agriculture souhaitons-nous ? Quel impact sur les industries et services liés à l'agriculture ? Quelle politique foncière ? Les questions, autant que les enjeux, sont nombreuses. Et nous devons avoir une approche à 360° en rencontrant les différents acteurs.

Enfin le quatrième et dernier axe, indispensable à la réussite des trois premiers, c'est la performance de notre administration. Nous devons adapter nos locaux, continuer à améliorer notre organisation. Nous devons dimensionner les services pour atteindre nos objectifs.

**VOUS NE NOUS AVEZ PAS ENCORE PARLÉ DE SCHÉMA, DE PLAN, DE PACTE...**

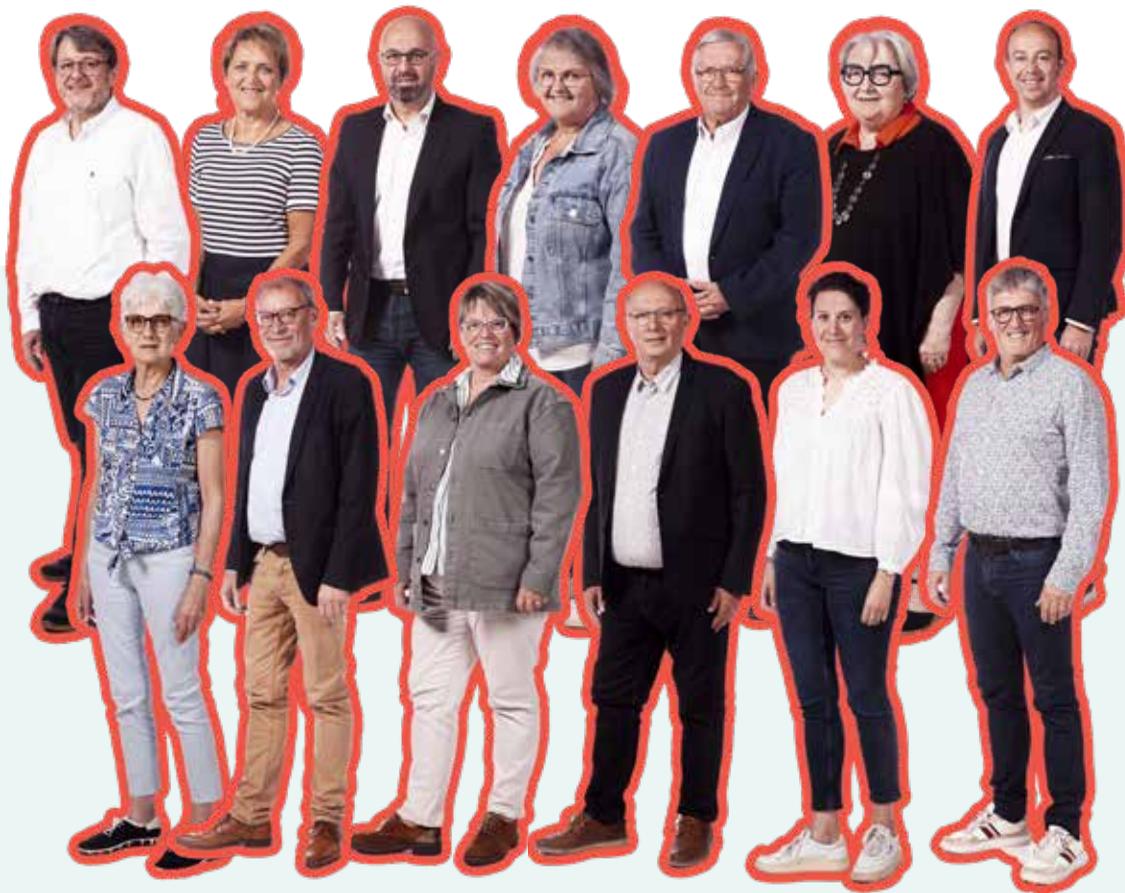
Vitré Communauté est soumise à plusieurs schémas globaux dans le déploiement de son action publique : la révision du SCOT (Schéma de cohérence territoriale), les réflexions autour du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal), l'animation du PLH (plan local de l'habitat), le CLS (Contrat local de santé), le pacte local des mobilités, le projet de territoire, le pacte fiscal et financier, le schéma des ENR, le PCAET (plan climat air énergie territorial), la PAAT (politique agricole et alimentaire territoriale)...

Je comprends la nécessité d'établir des plans pluriannuels, notamment vis-à-vis des services de l'État... Mais, au final, à trop « procrastiner », nous finissons par tomber dans l'immobilisme. Je vous avoue, je sature de tous ces schémas qui nous enferment dans des projections à 10 ou 15 ans alors que notre monde change de plus en plus vite. Je crois qu'il faut que nous sortions de la politique des schémas pour revenir à une politique du concret, à une politique de l'action dont la vocation est de changer concrètement la vie de nos concitoyens.



© Studio Maignan

## 13 vice-présidents



**Paul Lapause**, adjoint au maire de Vitré, vice-président en charge des ressources humaines, des instances internes et de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

**Élisabeth Guiheneux**, maire de La Guerche-de-Bretagne, vice-présidente en charge de l'économie, de l'emploi, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Jean-Noël Bévière**, maire d'Argentré-du-Plessis, vice-président en charge des transitions énergétiques et écologiques, de la biodiversité, du paysage, de l'environnement et de la coordination de la

collecte et du traitement des déchets et de l'énergie.

**Pascale Cartron**, maire de Bréal-sous-Vitré, vice-présidente en charge de la santé et des solidarités.

**Louis Ménager**, maire de Montreuil-sous-Pérouse, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, et du foncier.

**Marie-Christine Morice**, maire d'Étrelles, vice-présidente en charge des mobilités et de la formation des élus.

**Pierre Léonardi**, maire de Vitré, vice-président en charge du développement des usages et des innovations numériques, de la desserte

numérique du territoire, des systèmes d'information, de l'inclusion numérique et du marketing territorial.

**Thérèse Moussu**, maire de Marpiré, vice-présidente en charge de l'eau et de l'assainissement.

**Stéphane Douabin**, maire de Balazé, vice-président en charge des finances, du contrôle de gestion, de la performance publique et de la fiscalité.

**Fabienne Belloir**, maire de Champeaux, vice-présidente en charge des sports, des loisirs, de la jeunesse, du développement de la randonnée et du conseil intercommunal de sécurité et de prévention

de la délinquance (CISPD).

**Christian Olivier**, maire de Domalain, vice-président en charge du logement et de l'habitat.

**Alexandra Lemercier**, adjointe au maire de Vitré, vice-présidente en charge de la culture, des archives et du tourisme.

**Yannick Fouet**, maire de Torcé, vice-président en charge de la vitalité des communes, de la politique locale du commerce, des politiques contractuelles, de la démocratie participative, des mutualisations et coopérations entre les communes.

3 conseillers  
communautaires  
délégués

**Jean-Luc Delaunay**,  
maire de Mécé, en charge des travaux,  
opérations, entretiens des espaces  
et services techniques généraux

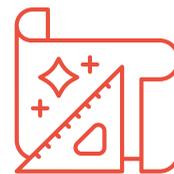


**Élisabeth Brun**,  
maire de St M'Hervé,  
en charge de la petite  
enfance et l'enfance



**Bruno Gatel**,  
maire de Visseiche,  
en charge des  
marchés publics

# Dans nos communes : des rénovations exemplaires



**V**itré Communauté accompagne les communes dans des projets de réhabilitation en logements sociaux de bâtiments anciens, dégradés et vacants dans les centres-bourgs. « Ce sont des opérations qui répondent à l'étalement urbain dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), à l'attractivité des centres-bourgs et à la production de logements de qualité dans un marché locatif tendu pour les familles modestes », appuie Christian Olivier, vice-président en charge de l'habitat.

## TROIS EXEMPLES D'OPÉRATIONS :

**1. Saint-Christophe-des-Bois.** La commune a transformé une maison vacante et une salle communale en 3 logements sociaux. Outre le montage du dossier de financement, l'Agglomération a versé une subvention de 24 000 € pour un projet de 576 000 €.

**2. Torcé.** La municipalité a réhabilité le presbytère en deux logements sociaux et un cabinet d'infirmier. Dans le jardin de l'ancienne bâtisse, la commune a fait construire cinq petits locatifs. Pour ce projet de 855 000 €, Vitré Communauté a apporté une aide de 60 000 €.

**3. Visseiche.** Une maison vacante, rue Sipia, a été rénovée en un logement de 4 chambres. Une subvention de 8 000 € de Vitré Communauté a été versée. Suivront deux locatifs sociaux neufs

implantés dans le jardin qui seront disponibles début 2026. Les services de l'Agglomération ont également aidé au montage du dossier et au conventionnement du logement.



Vitré Communauté a accompagné financièrement Gennes-sur-Seiche pour la pose des panneaux photovoltaïques sur la salle de sport.

## Un coup de pouce pour la transition

Afin d'accompagner les communes dans leur transition écologique et énergétique et d'impulser de nouveaux projets, Vitré Communauté a lancé deux fonds de soutien en 2024. Le premier concerne les énergies renouvelables et plus précisément la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Cette aide couvre 30 % des études (avec un plafond de 5 000 €) et 20 % de la maîtrise d'œuvre (jusqu'à 30 000 €). Aujourd'hui, plusieurs projets en bénéficient : la future salle de sport de Châteaubourg, les complexes spor-

tifs de Gennes-sur-Seiche et de Saint-Germain-du-Pinel et le commerce de Bréal-sous-Vitré.

Le second fonds a pour but de favoriser la renaturation dans les centres-bourgs. « Il s'agit de créer des espaces végétalisés comme des parcs sur des sols jusqu'alors artificialisés », présente Jean-Noël Bévière, vice-président en charge des transitions énergétiques et écologiques. Plusieurs projets sont en cours comme la végétalisation de la voie principale de Landavran et des cours d'école à Vitré et Louvigné-de-Bais. Ce fonds couvre 30 % des études (avec un plafond de 10 000 €) et 30 % de la maîtrise d'œuvre (jusqu'à 30 000 €). Au-delà des subventions, les services de Vitré Communauté accompagnent techniquement les communes.

Santé

# Une bulle d'air pour les aidants

**C'**est une parenthèse parfois bienvenue que les aidants attendent avec impatience. Tous les premiers vendredis du mois, le CLIC des Portes de Bretagne et l'association française des aidants convient un petit groupe pour échanger et rencontrer ses homologues dans un cadre convivial. « *Un aidant est un parent, un conjoint, un enfant, un ami, un voisin... qui vient en aide, de manière régulière, à titre non professionnel, dans un ou plusieurs actes de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap* », définit Pascale Cartron, vice-présidente en charge de la santé et des solidarités. À chaque rendez-vous, une nouvelle thématique anime les discussions : l'acceptation, la relation d'aide, l'épuisement, l'adaptation du logement, les vacances, les aides mobilisables... « *Ces moments d'échange n'ont pas de visée thérapeutique mais permettent plutôt aux aidants d'obtenir des conseils pour améliorer leur quotidien.* » Le café des Aidants est animé par une psychologue et un travailleur social du CLIC des Portes de Bretagne.

+ D'INFOS **CLIC des Portes de Bretagne : 02 99 74 33 01**



Le Café des aidants, un lieu d'échange et d'écoute, tous les premiers vendredis du mois.



La Maison des mobilités se situe au 1<sup>er</sup> étage de l'Office de tourisme à Vitré.

## La Maison des mobilités a ouvert ses portes



Vitré Communauté a inauguré le 16 septembre dernier sa Maison des mobilités. Elle a ouvert ses portes au 1<sup>er</sup> étage de l'Office de tourisme à Vitré, à proximité de la gare. Un lieu stratégique pour ce guichet unique, facilement identifiable, qui fournira des informations complètes sur les mobilités du territoire, incluant les cars scolaires, les réseaux de bus urbains et rural, les liaisons vélo ou encore les trains. Elle guidera également les usagers vers les partenaires de l'agglomération spécialisés en mobilités qui les aideront dans leurs projets de déplacement. « *La Maison des mobilités vise à simplifier et encourager les déplacements durables pour tous les habitants de Vitré Communauté* », souligne Marie-Christine Morice, vice-présidente en charge des mobilités.

Assainissement

## Vitré Communauté dessine son schéma des eaux usées et pluviales

L'agglomération se lance dans un vaste projet ; celui de cartographier et d'évaluer l'ensemble de ses réseaux d'eaux usées et pluviales. C'est la première étape de son schéma directeur qui va s'échafauder sur les deux prochaines années. « *Cela va nous permettre d'aller chercher les anomalies comme les mauvais raccordements ou les fuites, de regarder les points noirs où des inondations se sont produites* », détaille Thérèse Moussu, vice-présidente en charge de l'eau et de l'assainissement. « *Nous allons ensuite déterminer un programme d'investissements étalé sur 15 ans que nous estimons à hauteur de 6 millions d'euros par an. Le schéma directeur nous confirmera ce chiffre. Le but est de réhabiliter les réseaux défectueux ou à renouveler et d'adapter, si besoin, les stations d'épuration.* » La vice-présidente l'assure : dès 2027, le rythme des travaux va s'intensifier.



### LES CHIFFRES

**Entre 350 et 400 €**  
soit la fourchette de prix pour la réhabilitation d'un mètre linéaire de réseau

**520** soit la longueur en km du réseau d'eaux usées

**650**

soit la longueur en km du réseau d'eaux pluviales

© Shutterstock



La santé mentale est un axe du Contrat Local de Santé, feuille de route en matière de santé de l'Agglomération.

Santé

## Santé mentale : les premières mesures

La santé mentale est un indispensable de notre santé. Elle se caractérise par un état de bien-être et d'épanouissement dans notre vie quotidienne. La santé physique et la santé psychologique sont étroitement liées. Après la crise sanitaire et en lien avec les confinements répétés, la santé mentale s'est fortement dégradée dans la population, et notamment celle des plus jeunes. Aussi, Vitré Communauté, Fougères Agglomération et Couesnon-Marches-de-Bretagne s'associent pour mener des actions de prévention auprès des publics les plus vulnérables et des professionnels qui les accompagnent. Comment cela se concrétise au quotidien ?

- Des interventions collectives auprès des élèves, des équipes pédagogiques et des parents,
- Des formations auprès des professionnels et acteurs du territoire et du grand public,
- Des événements santé,
- Des interventions auprès de publics ciblés.

L'objectif est de construire et diffuser une « culture commune » de la santé mentale auprès des habitants de nos territoires (déstigmatisation, posture à adopter face à une situation, connaissance de ses propres ressources et de celles des territoires...).

LE CHIFFRE

398



Soit le nombre d'enfants ayant participé aux stages, camps et animations sportives et ludiques organisés par Vitré Communauté l'été dernier.

Santé

## Les bons réflexes féminins pour ma santé

L'Assurance Maladie s'associe à vos partenaires locaux (Vitré communauté, le centre hospitalier de Vitré, Centre hospitalier de La Guerche, la CPTS du Pays de Vitré, l'ARS, le comité féminin pour la prévention et le dépistage des cancers, le CRCDC) pour organiser une journée gratuite « Les Bons Réflexes Féminins », le jeudi 10 octobre de 10h à 18h au Centre culturel de Vitré (2 rue de Strasbourg).

Cette journée spéciale, dédiée aux femmes, vise à fournir des conseils et des informations précieuses sous forme d'un parcours santé : recommandations en termes de prévention santé, activité physique, bien-être, dépistages organisés du cancer du sein, du colon, du col de l'utérus. Des professionnels de santé du territoire seront présents et des rendez-vous de prévention seront proposés.



# Une troisième étoile pour Vitré Communauté

L'Agglomération décroche une troisième étoile au label Territoire engagé transition écologique (TETE).

## LE LABEL TETE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Territoire Engagé Transition Écologique est une labellisation de l'Ademe, agence de la transition écologique. « C'est un label de référence en France pour les territoires et les collectivités qui s'engagent dans la transition écologique à plusieurs étapes : le développement économique, le patrimoine, les mobilités... », assure Jean-Noël Bévière, vice-président en charge des transitions énergétiques et écologiques. En juin dernier, l'Agglomération, qui a lancé une candidature mutualisée avec la Ville de Vitré, a décroché une troisième étoile. « C'est le fruit d'un travail de quatre années. C'est une véritable satisfaction. Il faut rappeler que seulement une cinquantaine de collectivités en France est à ce niveau dont 6 en Bretagne. À profil similaire, nous sommes seulement deux avec Quimperlé Communauté. »

## QUELS SONT LES PROJETS QUI ONT PERMIS L'OBTENTION DE CETTE TROISIÈME ÉTOILE ?

Plusieurs arguments ont permis à l'agglomération de décrocher ce graal : la structuration au sein de Vitré Communauté du service Transition Écologique et Énergétique, la politique de mobilité avec notamment le développement des voies cyclables, les fonds de concours mis en place par l'Agglomération pour accompagner les communes dans leurs projets d'énergies renouvelables ou de développement de la biodiversité, la piscine à La Guerche-de-Bretagne et son réseau de chaleur urbain, le parc éolien du Harault...

Plusieurs projets de la Ville de Vitré ont également pesé dans la balance : la renaturation de places et d'une cour d'école, les travaux d'aménagement de la vallée de la Vilaine...

## QUELS PROJETS SONT EN COURS DE DÉVELOPPEMENT ?

Cette troisième étoile traduit la dynamique lancée sur le territoire. Plusieurs projets devraient aboutir dans les prochains mois : le renouvellement de l'incinérateur à déchets du SMICTOM Sud-Est 35, maillon du réseau de chaleur urbain à Vitré, le projet de boucle d'autoconsommation dans la zone d'activité du Haut-Montigné à Étreilles (lire page 11), la réalisation des schémas directeurs des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur urbains...



# Le DOSSIER



## Au Haut-Montigné, de l'énergie à partager

À cheval sur les communes d'Étrelles et de Torcé, aux abords de la RN 157, sur l'axe Paris-Rennes, la zone d'activité du Haut-Montigné est le plus ancien parc industriel de l'est bretilien. Sous l'impulsion d'une volonté commune entre les entreprises et l'Agglomération, le projet prend aujourd'hui un nouveau cap : la création d'une boucle d'autoconsommation d'énergie solaire.

© Macareux Productions

# L'ambition de créer une zone modèle et exemplaire

« C'est un très beau projet ! » Pour Élisabeth Guiheneux, il ne fait aucun doute que l'aventure lancée sur la zone du Haut-Montigné est aussi exemplaire qu'unique. Aux côtés de Teddy Régnier, président de Vitré Communauté, de Jean-Noël Bévière, vice-président en charge notamment de la transition énergétique, et des représentants de six entreprises locales, la vice-présidente en charge du développement économique a finalisé, fin août, la création de la société Montigné Énergies. Derrière ce nom, se cache la mise en place d'une boucle de production et de consommation en circuit fermé d'énergie solaire.

Le principe est simple : l'énergie solaire produite est consommée directement par les entreprises et installations de la zone. Cette production locale garantit plus d'indépendance énergétique (protection contre les fluctuations des prix de l'énergie sur le marché) et une réduction des coûts (amortissement rapide des coûts d'installation grâce aux économies réalisées sur les factures énergétiques et utilisation d'une énergie à faible coût).



Vue aérienne du Haut-Montigné, à Torcé.

© Macareux Productions

Elle contribue aussi à la décarbonation de la zone d'activité et permet d'expérimenter un nouveau modèle d'aménagement qui engage les entreprises dans une démarche d'écologie industrielle.

2 questions à...

**Élisabeth GUIHENEUX,** vice-présidente en charge de l'économie, de l'emploi, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.



© Studio Maignan

**POURQUOI VITRÉ COMMUNAUTÉ A-T-ELLE INITIÉ CETTE DÉMARCHÉ ?**

Un projet de requalification d'une zone d'activité implique de concilier de nombreux enjeux tels que la sobriété foncière, la qualité de vie des salariés, la préservation des ressources et l'attractivité économique. La démarche partagée par les entreprises de la zone du Haut-Montigné, axée sur l'économie circulaire et l'optimisation des ressources, est une solution pour concilier ces différents défis, générer des résultats environnementaux significatifs et créer de la valeur ajoutée pour les entreprises, leurs salariés et le territoire. Ce projet montre que la requalification ne se limite pas à des travaux de voirie, mais, avec la création de ce collectif, c'est tout un écosystème de partage d'expériences et de savoir-faire au service d'un modèle industriel vertueux.

**LE PROJET VA-T-IL S'ÉTENDRE À D'AUTRES ENTREPRISES OU D'AUTRES ZONES D'ACTIVITÉ ?**

C'est un très beau projet qui, je l'espère, va s'étendre à d'autres entreprises et se dupliquer dans d'autres zones industrielles. Techniquement, c'est un projet novateur, et humainement, c'est la création d'un collectif qui fait sens et fait naître de la convivialité entre les entreprises.

**Jean-Noël BÉVIÈRE,** vice-président en charge des transitions énergétiques et écologiques, de la biodiversité, du paysage et de l'environnement, de la coordination de la collecte et du traitement des déchets, et de l'énergie.

**ENTRE LE PROJET DU PARC ÉOLIEN DU HARAULT, LA TROISIÈME ÉTOILE DU LABEL TÊTE (P. 10) ET CETTE BOUCLE D'AUTOCONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE, VITRÉ COMMUNAUTÉ SEMBLE MULTIPLIER CETTE INITIATIVE : EST-CE LA TRADUCTION**

**D'UNE VOLONTÉ POLITIQUE FORTE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?**

Ce projet s'inscrit dans la dynamique d'investissement que porte l'Agglomération depuis plusieurs années déjà. Nous avons créé une société similaire pour le projet du Harault, nous sommes producteurs d'énergie avec le réseau de chaleur à La Guerche-de-Bretagne, et nous avons également un actionariat dans le projet citoyen Soulaï Watt. Nous poursuivons donc notre engagement dans des projets novateurs qui participent à améliorer la qualité de vie de chacun tout en préservant nos ressources.

**EST-CE LA PREUVE QUE L'ON PEUT CONCILIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?**

Oui, c'est une démarche d'écologie concrète faite avec et pour les entreprises. Ce projet prouve qu'il est tout à fait possible de concilier des intérêts économiques et écologiques. Les chefs d'entreprise nous poussent à aller plus vite et font grandir le projet. Et, avec l'alimentation des équipements communautaires le week-end, nous sommes à la fois actionnaires et consommateurs d'une énergie solaire produite localement.



© Studio Maignan



Les élus de Vitré Communauté et les dirigeants des six entreprises réunis à l'occasion de la création de la société Montigné Énergies, le 29 août 2024, à Torcé.

## 6 entreprises impliquées dans cette boucle d'énergie

Six entreprises du Haut-Montigné sont engagées aux côtés de Vitré Communauté, pour la création de cette boucle d'autoconsommation collective : Geldelis, AMI-API, CI Electronics, Design Parquet, Green Power et Okwind.

Juridiquement, la création d'une boucle de production et de consommation d'électricité implique la constitution d'une société. Baptisée Montigné

Énergies, elle est composée de 7 membres (6 entreprises et Vitré Communauté) où chaque entreprise, quelles que soient sa taille et sa consommation d'énergie, dispose des mêmes pouvoirs.

La boucle permettra de générer 1,5 GWh/an avec l'installation de 2 500 panneaux solaires, ce qui doit couvrir 25 % de la consommation des six entreprises.

Grâce à l'aménagement de nouveaux

réseaux électriques dédiés, une partie de la production d'énergie du week-end pourra directement alimenter trois équipements de Vitré Communauté – les piscines d'Argentré-du-Plessis et de La Guerche-de-Bretagne, ainsi que les bureaux de la Direction des Systèmes d'information situés à Étreelles.

Interview

### Guy Crozet, AMI API Métallerie et Peinture industrielles, Président de Montigné Énergies

« L'idée de départ est venue d'un simple constat sur nos sites de production de la complémentarité entre nos activités et nos consommations d'énergie. Chez AMI, notre atelier de métallerie,

nous dégageons de la chaleur, alors que nous chauffons notre atelier de peinture chez API, juste à côté. En 2022, lors d'échanges avec Vitré Communauté, nous partageons notre réflexion à l'échelle de la zone pour identifier de possibles ressources locales. L'Agglomération a ensuite pris le relais pour le montage administratif et la création d'une société de production d'énergie solaire. C'est nécessaire pour faire perdurer le projet sur le long terme. Cette première concrétisation, avec Montigné Énergies, va nous permettre de stabiliser les coûts liés aux énergies sur 25 ans. Un tel partenariat public-privé, à cette échelle, est une première nationale. En plus des bénéfices directs pour les entreprises impliquées, cette initiative

représente un modèle inspirant pour l'ensemble de la zone d'activité. Elle démontre l'intérêt d'une transition vers des modèles énergétiques collaboratifs. Ce projet pourrait inciter d'autres entreprises à rejoindre l'initiative, augmentant ainsi l'efficacité globale de la boucle et amplifiant les retombées positives sur le territoire. Via la création de ce collectif, nous réfléchissons également à de futures installations sur des parcelles privées afin d'augmenter les capacités de production, mais aussi pour collaborer sur d'autres sujets liés à nos activités : le traitement des déchets, l'entretien des espaces verts, la création de services médicaux ou de garde d'enfants, de coaching sportif... »

Guy Crozet,  
PDG d'AMI-API  
et Président de  
Montigné Énergies

**Emmanuel Houzé,**  
CI Electronics, spécialiste  
de la fabrication d'outillages  
et de produits pour  
l'industrie électronique et  
électrotechnique.

« Travaillant depuis 28 ans avec des acteurs majeurs du secteur en France et à l'international, CI Electronics s'est investi dans ce projet d'autoconsommation collective car il porte les valeurs partagées par la société, à savoir : l'innovation, la compétitivité et le partenariat industriel à long terme. »

Notre implication dans la société Montigné Énergies, nous, permet d'apporter une réponse concrète et d'ampleur au besoin de décarbonation de l'industrie ainsi qu'aux demandes de nos donneurs d'ordres industriels soumis à la publication d'indicateurs RSE\*. Elle nous garantit également une énergie propre, sécurisée et à un prix compétitif sur le long terme. »



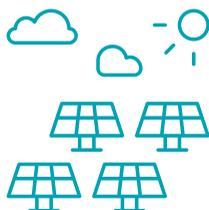
Emmanuel Houzé,  
dirigeant de CI Electronics.

\* La responsabilité sociale des entreprises (RSE) désigne la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

© VitréCommunauté

## LE PROJET EN CHIFFRES

- Une capacité de production de 1,5 GWh/an de production solaire soit 25 % de la consommation de **6 entreprises + 2 piscines** à Argentré-du-Plessis et La Guerche-de-Bretagne, les week-ends.
- **2 500** panneaux solaires
- Investissement : **1 200 000 €**
- Mise en service **été 2025**



# (Ré)inventer les zones industrielles



Vue aérienne du Haut-Montigné, à Torcé.

© Macareux Production

**P**our le parc du Haut-Montigné, ce projet arrive à point nommé. Lancée en 1975 et aménagée au fil de l'eau avec des implantations au « cas par cas », cette zone d'activité située aux abords de l'axe Paris-Rennes occupe aujourd'hui 47,5 hectares. Elle accueille 17 entreprises, 1 400 salariés et représente un chiffre d'affaires cumulé annuel de 1 100 millions d'euros. « Mais, depuis quelques années, le parc est confronté au vieillissement de ses infrastructures dans un contexte de forte pression foncière », souligne Élisabeth Guiheneux.

L'ambition de la collectivité et des entreprises a donc été de saisir l'opportunité des travaux de requalification (voirie, réseaux, espaces verts, signalétiques...) pour générer un modèle de zone industrielle vertueux et exemplaire. « Confrontées à la hausse des coûts de l'énergie, les entreprises recherchaient des solutions pour réduire leurs coûts », poursuit Jean-Noël Bévière : « Avec

l'appui de l'Agglomération, la création d'une boucle d'autoconsommation d'énergie solaire a rapidement émergé. »

Pour Vitré Communauté, l'enjeu est de taille. Reconnue pour son dynamisme économique, Vitré Communauté est fermement engagée, auprès des entreprises, à accompagner leurs besoins de développement, d'attractivité et de recherche de solutions durables, ainsi qu'environnementales. C'est dans cet objectif, mais aussi afin de limiter la consommation des espaces naturels et agricoles\* d'ici à 2050, que Vitré Communauté a fait le choix de moderniser et redynamiser ces zones, en particulier celle du Haut-Montigné, pour un montant de 4 millions d'euros.

\* La loi « Climat et résilience » de 2021 a posé comme objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) des sols à l'horizon 2025. L'agglomération dispose de 227 ha de droit à construire pour les dix prochaines années. 79 ha sont destinés au développement économique (contre 120 ha sur la décennie précédente).

# Jean-Pierre Mounier, vice-président de Gemouv 35 (Génération mouvement Les Aînés Ruraux) et responsable du territoire de Vitré-Fougères

## Quelle perception aviez-vous des clubs de retraités avant votre arrivée dans l'association Gemouv 35 ? Était-elle justifiée ?

**Jean-Pierre Mounier :** Je trouvais que les clubs véhiculent une image un peu négative aux yeux des jeunes seniors qui arrivent à la retraite. Nous sommes connus comme des associations vieillissantes qui organisent des concours de belote, de palets et des repas. Bien que nous le fassions toujours, ceci est très réducteur et n'apparaît pas très attrayant.

## Que faites-vous pour changer ceci ?

**J.P.M. :** Tout d'abord, nous avons mis en place des séjours à des prix très attractifs pour en faire profiter un maximum de personnes. Nous proposons des activités nouvelles : la danse en ligne, la marche nordique, le foot en marchant, des concours de dictée, de scrabble duplicate, des animations de Gai Savoir, entre autres. Nous offrons aussi des formations informatiques pour réduire la fracture numérique des seniors.

## Est-ce que ça marche ?

**J.P.M. :** Oui, les nouveaux adhérents dans les associations le démontrent, car ils y trouvent désormais des activités plus diversifiées. Chacun vient pour ce qui lui fait envie. Nous le voyons dans les adhésions dans les clubs après une période de déclin.

## Est-ce une révolution ?

**J.P.M. :** Non, simplement une évolution bienvenue. Nous conservons bien évidemment les activités qui ont été à la base des clubs, mais il en faut pour toutes les générations de 50 à 100 ans. Les attentes sont différentes.

## Quelles sont vos principales difficultés ?

**J.P.M. :** C'est de changer notre image et de le faire savoir. Comment informer les plus de 50 ans qui sont en recherche de loisirs, divertissements ou activités ? Ceux-ci ne lisent pas les journaux quotidiens ou hebdomadaires. Maintenant, nous pensons pouvoir les atteindre par les réseaux sociaux. Nous participons également aux forums associatifs. Pour 2025, nous préparons une manifestation d'envergure qui devrait toucher un large public. Le but est de faire participer ou assister à différentes activités pour montrer l'éventail proposé.

## Quelle est l'importance de Génération Mouvement sur le territoire de Vitré Communauté ?

**J.P.M. :** Les différentes associations rassemblent 4 500 personnes dans 44 communes.



© Gemouv 35



1

Domagné

## Quatre nouveaux logements à loyer modéré

La municipalité de Domagné a inauguré, en août, quatre nouveaux appartements à loyer modéré dans un ancien manoir. « L'objectif de cette opération était double », souligne Michel Jeuland, premier adjoint en charge de l'urbanisme qui a accompagné Éric Pirot, conseiller délégué aux travaux, sur ce dossier. « Le premier est que nous avons pu restaurer un morceau d'histoire de la commune car ce manoir apparaît au cadastre napoléonien de 1830. Le second est que nous densifions notre centre-bourg. » Si une partie du terrain est réservée aux usages des locataires du bâtiment, la commune réfléchit désormais au devenir de l'espace restant. En attendant, les nouveaux locataires intégreront le T5, le T4 et les deux T2 dès novembre. « Le lieu est vraiment stratégique car ils vont pouvoir profiter des services et des commerces du centre-bourg », note un adjoint au maire satisfait du rendu final du bâtiment restauré. « Nous avons voulu garder l'ensemble des caractéristiques du bâtiment. Des matériaux biosourcés ont donc été utilisés : bois, enduit à la chaux, isolation chaux-chanvre. Nous ne voulions surtout pas dénaturer ce bâtiment. »



Michel Jeuland, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'urbanisme, devant le manoir restauré.

2

Louvigné-de-Bais

## La troupe « Ouvrez les guillemets » entre en scène

La troupe louvignéenne présente sa nouvelle pièce.



© Ouvrez les guillemets

« Ouvrez les guillemets » remonte sur les planches en ce mois d'octobre. La troupe de théâtre louvignéenne va présenter la pièce « L'atelier ». Le pitch : dans un atelier de confection, de 1945 à 1952, des employés s'affairent. Entre rires et larmes, ils racontent leur vie pendant l'occupation et dans l'immédiat après-guerre. « C'est une comédie dramatique avec des personnages hauts en couleur. Il règne un véritable désordre dans cet atelier. C'est très drôle malgré un sujet grave. C'est une très belle œuvre pour laquelle Jean-Claude Grumberg a reçu quatre Molières », s'enthousiasme Didier Lacire, l'acteur-président d'une troupe qui a fait ses premiers pas en 2000. « Nous avons commencé

à Taillis. Depuis 2010, nous sommes établis à Louvigné-de-Bais sous la houlette du metteur en scène Claude Moreau. » Avec un rythme de deux répétitions par semaine depuis le retour des vacances d'été, les acteurs locaux, âgés de 18 à 62 ans, s'impatientent de monter sur la scène de l'Intermède. « Le plus dur est d'apprendre les textes, jouer est un véritable plaisir », sourit Didier Lacire.

**+ D'INFOS** **Samedis 5 et 12 octobre à 20h30 et dimanches 6 et 13 octobre à 15h à la salle Intermède de Louvigné-de-Bais. Entrée : 7€, gratuit pour les moins de 12 ans. Pas de réservation.**  
[www.theatrouvrezlesguillemets.fr](http://www.theatrouvrezlesguillemets.fr)

3

Bréal-sous-Vitré

## Un nouveau commerce de proximité ouvre en novembre

« C'est le projet du mandat ! » C'est une maire de Bréal-sous-Vitré, Pascale Cartron, tout sourire de voir le nouveau commerce multiservice de la commune proche de l'ouverture. « Nous menons ce dossier depuis trois ans, soit depuis la fermeture de la boulangerie. » 1 000 cafés, SOS villages : la municipalité a activé plusieurs leviers pour attirer des commerçants sur sa commune. En vain. Jusqu'au jour où de nouveaux habitants sont venus à la mairie avec un projet. « Nous avons travaillé ensemble et avons défini les contours d'un commerce multiservice avec petite épicerie, dépôt de pain et de pâtisserie sur commande, relais poste, bar et snacking », énumère l'élue. L'enseigne sous le nom « Ty Breizh » devrait ouvrir en novembre. « Il faut que les Bréalais aient l'opportunité de sortir de chez eux, de se rencontrer. Ce nouveau lieu va le permettre. J'aime cet esprit village et je veux le maintenir. » La municipalité a été accompagnée financièrement par l'État, la Région et le Département à hauteur de 50 % pour un projet de 800 000 €. Elle a



Pascale Cartron, maire de Bréal-sous-Vitré, devant le commerce multiservice en cours de réaménagement.

également bénéficié des dispositifs de Vitré Communauté : « Énergies renouvelables » pour des panneaux photovoltaïques et PASS « Dernier commerce ».

4

La Guerche-de-Bretagne

## Un don de 500 livres au lycée hôtelier

« C'est exceptionnel ! » Hubert Delorme, professeur au lycée hôtelier Sainte-Thérèse à La Guerche-de-Bretagne, a toujours des étoiles dans les yeux. La cause ? Le don de

Alain Denoual (4<sup>e</sup> en partant de la droite) lors de la remise officielle de sa collection de livres au Lycée hôtelier Sainte-Thérèse.



© Lycée Hôtelier Sainte-Thérèse

500 livres de cuisine d'Alain Denoual, chef étoilé originaire de La Bazouge-du-Désert, à l'établissement scolaire guerchais. Toute sa vie, le restaurateur a recherché des livres en lien avec la cuisine sous plusieurs angles : l'histoire, les techniques, la poésie, les cartes des restaurants... Au fil du temps, il a accumulé une collection de 1 500 œuvres dont une partie se retrouve désormais à La Guerche-de-Bretagne. Parmi elles, des ouvrages qui ont traversé les siècles, comme ce livre, le plus ancien, de 1684 sur la cuisine et le jardinage de Nicolas de Bonnefons, valet de chambre de Louis XIV. « C'est une ressource particulièrement riche pour les élèves qui ont des projets à mener dans l'année. Cette collection complète parfaitement ce que nous avons déjà au CDI du lycée », se félicite l'enseignant qui n'est pas étonné du geste d'Alain Denoual. « C'est une personne extrêmement généreuse qui aime transmettre. Pendant sa carrière, il a formé beaucoup d'apprentis et ce don est une continuité. »



5

Saint-M'Hervé

## Une Maison de santé à l'automne 2025

Priorité de la précédente municipalité et de l'actuelle, les travaux de la maison de santé sont lancés depuis cette rentrée. « C'est un véritable besoin sur le secteur du nord de Vitré », soulignent Elisabeth Brun, maire, et Yann Coug, adjoint à l'urbanisme. Le nouvel équipement se situera derrière la boulangerie locale, en face de la ZAC de la Grande Motte. Deux médecins, deux infirmières et deux kinésithérapeutes pourront être accueillis. Il y aura également une salle de réunion et une pour les urgences. Un logement sera disponible pour un étudiant en médecine en formation. « Le coût du bâtiment est d'environ 1 million d'euros avec un accompagnement financier à hauteur de 50 % de l'État, de la Région Bretagne, du Département 35 et de Vitré Communauté. Ce projet est une véritable valeur ajoutée pour l'attractivité de la commune et va permettre de conserver nos



Avec la nouvelle maison de santé, la municipalité espère attirer de nouveaux professionnels de santé.

professionnels de santé et d'en attirer de nouveaux. Ces derniers ne veulent plus travailler chacun de leur côté. Avec cette maison de santé, nous voulons

leur donner plus de confort de travail », conclut Elisabeth Brun.

© Mairie de Saint-M'Hervé

6

Pocé-les-Bois

## La nouvelle halle a déjà conquis les habitants

« C'est un projet qui fait l'unanimité sur la commune. Nous n'avons eu que des retours positifs », s'enthousiasment Christine Haigron et Jean-François Bordais, adjoints au maire, au sujet de la nouvelle halle. C'est le point final d'un projet de

Christine Haigron et Jean-François Bordais, adjoints au maire, devant la nouvelle halle.



réhabilitation d'un corps de ferme trônant dans le centre-bourg. « Nous avons commencé avec les travaux du cabinet médical qui héberge un médecin généraliste et la salle des associations. Il restait la grange que nous avons transformée en halle avec une extension. » Après 18 mois de travaux, le bâtiment est plébiscité par les Pocéens, et est déjà investi par les associations et la municipalité. « Elle a déjà servi pour notre vide-greniers et des rassemblements. » Depuis la rentrée, elle accueille un rendez-vous hebdomadaire avec un marché tous les vendredis de 16h30 à 20h. « À chaque étape d'élaboration de ce nouvel équipement, ce marché de producteurs locaux était en toile de fond. » Dix commerçants dont trois originaires de la commune proposeront leurs produits. « Nous avons confiance en ce lieu pour attirer une dizaine de commerçants supplémentaires. » Pour la création de cette halle, la municipalité a reçu le soutien financier de l'Europe, la Région et le Département. Vitré Communauté a contribué à hauteur de 65 000 € pour ce projet de 600 000 €.

7

Vitré

# Trois questions à Corentin Montarnal, coordinateur à l'atelier d'adaptation de l'Association pour l'Insertion Sociale (AIS) 35

## Qu'est-ce que l'atelier d'adaptation ?

Il dépend du pôle Insertion par l'Activité Économique de l'AIS 35. Cette dernière est une association breillienne pour l'insertion sociale. C'est à la base un centre d'hébergement d'urgence mais qui a développé d'autres pôles autour de l'insertion. L'atelier, qui est basé à Vitré, accueille des personnes éloignées de l'emploi ou en perte de confiance. Notre objectif est qu'elles retrouvent un équilibre. Cela se fait par la menuiserie et le réemploi d'objets comme le bois de palette. Nous travaillons pour que les personnes se reconstruisent grâce au réemploi. Tout un symbole.

## Quel profil de personnes accueillez-vous ?

Il n'y a pas de profil type. Ce sont des personnes de tous horizons qui ont été orientées vers nous par les partenaires sociaux du territoire. Elles restent pour une durée moyenne

de 6 mois. L'objectif en fin de parcours est de les accompagner pour trouver un emploi et un logement. Nous avons un taux de réinsertion de 80 %, ce qui est très positif.

## Quels types d'objets sont réalisés et où pouvons-nous les retrouver ?

Il faut d'abord souligner que les objets viennent de l'imagination des personnes en réinsertion. Il y a du mobilier comme des chaises ou encore des tables mais aussi des nichoirs ou encore des hôtels à insectes. Nous les mettons ensuite à la vente dans la boutique Cré'aava attenante à l'atelier de menuiserie.



La boutique Cré'aava vend des objets créés à partir de bois de palette.

**+ D'INFOS** Boutique Cré'aava  
10 bis, rue de Val d'Izé à Vitré  
Ouvert du mercredi au vendredi de 9h à 17h  
f Créaava-Ateliers-du-Chalet



Corentin Montarnal (à gauche)

## Un nouveau maire

Suite à la démission d'Isabelle Le Callennec, les conseillers municipaux de la Ville de Vitré ont élu Pierre Léonardi à leur tête.



© Studio Maignan

8

Argentré-du-Plessis

# Musique et cinéma à l'honneur



Exposition « Musique et cinéma », du **20 novembre au 14 décembre**, visible salle Anna Breizh aux horaires d'ouverture de la médiathèque, gratuit.



La musique et le cinéma seront à l'honneur à la médiathèque argentréenne.

© Jean-Paul Noble

La médiathèque d'Argentré-du-Plessis accueille l'exposition « Musique et Cinéma » du 20 novembre au 14 décembre. Réalisée par Les Musicophages (centre de ressources des musiques actuelles basé à Toulouse) et prêtée par la Médiathèque départementale, elle retrace, selon ses créateurs, « la folle aventure qui a bouleversé le destin de la musique et du cinéma ». Pour Linda Louvel, responsable des lieux, c'est une belle occasion de donner un coup de projecteur sur les collections film et musique de la médiathèque. « Cette exposition va permettre de (re)découvrir les grands genres cinématographiques mais également les grands compositeurs et leurs BO avec des titres mémorables. Elle mettra aussi en lumière l'importance de la musique au cinéma et sa contribution au succès des films ainsi que l'évolution technique du son au cinéma. » L'exposition sera accompagnée d'une tablette numérique pour parfaire sa culture musicale et cinématographique à travers un jeu. Parallèlement, un piano sera à disposition pour les musiciens amateurs, et des animations pour les scolaires et le grand public sont programmées.

# Nouvelles saisons : les coups de cœur des programmeurs

À Argentré-du-Plessis et à Vitré, les saisons culturelles vont bientôt débiter. Nous avons demandé à leurs programmeurs respectifs, Kévin Meunier et Lucille Giudice, leurs dates « immanquables ».

## VOTRE COUP DE CŒUR ?

**Lucille Giudice :** En jeune public : *Kosmos*. Ce spectacle belge est pour toute la famille, drôle, intelligent, original et d'une créativité fabuleuse ! Et, pour couronner le tout, nous en sortons en ayant appris plein de choses. Et en tout public, *Monte-Cristo* pour (re)découvrir un classique de manière jubilatoire. Nous embarquons dans une épopée incroyable et haletante.

**Kévin Meunier :** Nous proposons le vendredi 7 février une soirée autour de Bob Marley. Dans un premier temps, nous assisterons à la pièce de théâtre *Bob et moi* où nous découvrons la vie de l'homme engagé qu'il était,



Féfé est en concert le jeudi 7 novembre au Théâtre de Vitré.

© Carré sans Nom

le politique... Puis, en seconde partie, nous proposons un concert de reprise avec le groupe ST Ann ! Une soirée à ne pas louper pour les fans du plus grand musicien de reggae mais aussi pour les curieux.

## LE SPECTACLE À NE PAS LOUPER ?

**L.G. :** Côté musique : Féfé, parce que c'est une bête de scène à la générosité sans pareille. Et pour danser bien sûr ! En théâtre : *Titanic* parce que c'est du beau théâtre populaire avec 12 comédiens, chanteurs, danseurs qui revisitent de manière décalée, potache parfois, l'histoire de ce naufrage.

**K.M. :** *Roméo et Juliette*. La mise en scène permet au public de choisir qui fera Roméo, qui fera Juliette, peu importe l'âge et peu importe

le genre. C'est le public qui décide de tout. Nous sommes certains de voir un spectacle unique.

## LE SPECTACLE QUI VA VOUS FAIRE RIRE OU PLEURER ?

**L.G. :** *Les Gratitudes* assurément parce qu'on rit, on pleure et on chante aussi. Mais également pour l'immense comédienne Catherine Hiegel et pour le texte de Delphine de Vigan. C'est beau, doux et tellement humain.

**K.M. :** *Lisa* de et par Nicolas Devort qui est déjà venu avec *Dans la peau de Cyrano*, *la Valse d'Icare*... m'a fait pleurer ! C'est un seul en scène sensible plein d'émotion qui m'a profondément touché ! On traverse avec *Lisa* son histoire familiale... Un grand moment d'émotion.



Une soirée spéciale Bob Marley le vendredi 7 février au centre culturel à Argentré-du-Plessis.

© Loewen photographie

le mot

## Hydrothérapie

À la piscine du Bocage à Vitré, les baigneurs peuvent apprécier les bienfaits de l'hydrothérapie. Ils sont nombreux : la récupération pour les sportifs, la prévention pour les troubles musculosquelettiques pour les salariés des entreprises ou encore la relaxation. Cette méthode naturelle consiste à traiter mais aussi à prévenir certaines pathologies chroniques par l'usage de l'eau froide ou chaude sous l'action mécanique de jets d'eau sur le corps. Cinq types de séances (ensemble ou parties localisées du corps) sont à la carte sur des créneaux de vingt minutes par groupes restreints de six personnes (plus de 18 ans). Les séances d'hydrothérapie sont dispensées, sur réservation, les mardi (18h30-20h30), samedi (15h-17h) et dimanche (10h-12h). Le coût est de 10,40 € et inclut l'accès aux bassins de baignade.

# Le Mois du multimédia : c'est parti !

## Jusqu'au 2 novembre



Le coup d'envoi de la 16<sup>e</sup> édition du Mois du multimédia a été donné le 24 septembre. Ce festival fait découvrir à un large public (à partir de 4 ans) la culture numérique et les innovations technologiques. C'est aussi l'occasion pour les vingt-trois bibliothèques du réseau Arléane, qui participent à l'événement, de valoriser leurs fonds en lien avec le numérique (livre, CD, DVD...). Le thème choisi est : « De l'enquête et du mystère ». Les onze animations et ateliers au programme et déclinés sur les communes participantes seront placés sous le signe du collaboratif et du ludique avec, notamment, l'atelier « jeu vidéo sans écran » de l'association Génération numérique ou encore une Murder party. Le festival propose aussi une nouveauté : une mini-enquête à résoudre en géocaching tout au long de l'événement et sur plusieurs communes. Un autre temps fort de cette édition est le tournoi de jeu vidéo où les gamers devront s'affronter sur le jeu Luigi's Mansion 3. Il aura lieu samedi 26 octobre de 14h à 18h au Centre culturel à Vitré.

**+ D'INFOS** Toutes les animations du Mois du multimédia sont gratuites mais certaines requièrent une inscription. Retrouvez le programme complet sur [www.vitrecommunaute.org](http://www.vitrecommunaute.org)



L'exposition « Qui a refroidi Lemaure ? » sera présente sur les bibliothèques de Saint-M'Hervé et La Guerche-de-Bretagne dans le cadre du Mois du multimédia.

© Atelier in8

## Le Quai des arts

Médiathèque - Artothèque

ARTO  
MÉDIA  
THÈQUE

SERVICE ÉDUCATIF  
A destination des enseignants, éducateurs et animateurs.

SAISON 2024-2025



© Estampes

Culture

## Programme éducatif 2024-2025 : le Quai des Arts se prépare

L'équipe du Quai des Arts | Médiathèque - Artothèque a finalisé son programme d'actions éducatives pour cette rentrée scolaire. Ce document, destiné aux enseignants, animateurs et éducateurs du territoire de Vitré Communauté, propose une offre culturelle riche et transversale entre la médiathèque et l'artothèque.

Voici un aperçu des nouveautés :

- Découverte artistique pour les petits : une œuvre et une histoire sur un thème commun pour familiariser les enfants avec l'art contemporain à travers des lectures animées.
- Mini-expositions.
- Ateliers thématiques autour du livre : alphabets, pop-up, abeilles, contes détournés, etc.

Des activités variées sont aussi prévues dans plusieurs établissements scolaires de Vitré Communauté :

- Ateliers animés par des artistes : le photographe Baptiste Vanoni interviendra dans les collèges pour initier les élèves à la technique du cyanotype.
- Éducation artistique et culturelle : au collège Des Fontaines à La Guerche-de-Bretagne avec le duo Tempête Vincent Malassis et Sarah Petit, et au collège Gérard de Nerval à Vitré avec Bérengère Amiot afin de poursuivre le projet design lancé en 2023-2024.

**+ D'INFOS** Quai des Arts | Médiathèque Artothèque,  
1 rue du Bourg-aux-Moines à Vitré  
02 99 75 16 11, [educatif.artotheque@vitrecommunaute.org](mailto:educatif.artotheque@vitrecommunaute.org)  
[educatif.mediathèque@vitrecommunaute.org](mailto:educatif.mediathèque@vitrecommunaute.org)



Céline Divay, professeure de DAO à l'École d'Arts Plastiques de Vitré Communauté.

## Céline Divay : « Le DAO est un outil fascinant »

Avec le dessin, la peinture et la sculpture, le DAO fait partie des disciplines enseignées par l'École d'Arts Plastiques de Vitré Communauté. Entretien avec sa professeure.

### QUE SE CACHE-T-IL DERRIÈRE LE SIGLE DAO ?

Cela signifie Dessin Assisté par Ordinateur. Ce cours de composition d'image numérique existe depuis 2011 à l'École d'Arts Plastiques de Vitré Communauté. Par groupe de cinq, les élèves prennent en main les logiciels de la Suite Adobe : Photoshop, Illustrator et Première. C'est un cours qui peut être complémentaire aux autres disciplines proposées.

### QUEL PUBLIC PEUT INTÉGRER LE DAO ?

C'est ouvert aux enfants à partir de 12 ans jusqu'aux adultes. Il y a deux typologies d'élèves. Nous avons des jeunes qui souhaitent intégrer les écoles d'art. C'est d'ailleurs une des vocations de notre école de les accompagner. Nous avons également des élèves qui sont là pour le loisir et la découverte de cette discipline. Cependant, ils sont tous animés par l'envie de découvrir le DAO et de développer leur créativité.

### QUE POUVEZ-VOUS DIRE POUR DONNER ENVIE DE VENIR À CE COURS ?

Le DAO est un outil fascinant. C'est faire disparaître, bouger, changer les proportions d'un élément en un seul clic. Nous sommes sur un petit effectif donc cela reste convivial d'autant plus que nous quittons parfois les écrans pour échanger sur nos productions.

## Des nouveautés à l'École d'Arts Plastiques

Pour répondre à une demande croissante, l'École d'Arts Plastiques a ouvert de nouveaux créneaux :

- À Vitré, cours de dessin/peinture le mercredi de 15h30 à 17h pour les 11-14 ans et le samedi de 13h30 à 15h30 pour les adolescents/jeunes et les adultes.
- À Châteaubourg, cours de dessin/peinture le mercredi de 17h15 à 18h45 pour les 8/11 ans.
- À Argentré-du-Plessis, cours de sculpture le mardi de 18h45 à 20h45 pour les jeunes et adultes.

Parallèlement, l'École d'Arts Plastiques double les créneaux destinés aux scolaires, soit 18 classes pour cette nouvelle rentrée. Pendant trois séances de 1h30, les élèves découvrent le dessin, la peinture et la sculpture à travers un artiste ou un courant.

**+ D'INFOS** [www.vitrecommunaute.org](http://www.vitrecommunaute.org)



C'est le nombre  
de communes  
sur lesquelles  
l'École d'Arts  
Plastiques de  
Vitré Communauté intervient :

# 12

Argentré-du-Plessis, Bais, Châteaubourg, Châtillon-en-Vendelais, Domagné, Domalain, Erbrée, Étrelles, La Guerche-de-Bretagne, Moulins, Val d'Izé et Vitré.



## Carcraon, village de Domalain

« Domalain (Domalain) est situé sur une montagne (Coline), au pied de laquelle sont, d'un côté l'étang, le moulin et la maison de l'Éclardière et de l'autre un ruisseau qui va se jeter dans l'étang de Carcraon »<sup>1</sup>. Un manuscrit atteste l'existence de Carcraon dès le XII<sup>e</sup> siècle. Il est nommé « Carcenellis », « Carcheron », « Carqueron » ou bien encore « Carqueronio »<sup>1</sup>.

Le cadastre napoléonien de 1810 montre bien l'importance de cet étang et de la rivière La Seiche qui l'alimente.



Carte postale, La Minoterie de Carcraon et sa cheminée, Centre des archives de Vitré, 1 Num.

Cette carte postale met au premier plan la minoterie et sa grande cheminée qui domine le bourg de Domalain et annonce le progrès de l'ère industrielle. En 1886, la commune de Domalain recense 2 212 habitants.

Desservie par la voie de chemin de fer en 1904, la minoterie se développe particulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle par l'action de son propriétaire, Monsieur Veillard, qui bénéficie des moyens technologiques issus de la révolution industrielle.



AD 35, 3 P 5327, section G2 de Carcraon.

SOURCES : Centre des archives de Vitré 1 – OGÉE, Jean-Baptiste. Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, Rennes, 1845, Centre des archives de Vitré.

Rubrique présentée par le centre des Archives de Vitré, un service commun de collecte, conservation, communication et valorisation d'un patrimoine écrit et iconographique exceptionnel présent sur le territoire.

Vous avez des documents à partager ? Contactez le service des Archives à Vitré (tél. 02 99 74 40 88), vous pourrez enrichir la collection numérique ou effectuer un don.



Consulter le **cadastre napoléonien** des communes sur le site des Archives départementales d'Ille et Vilaine « Archives en ligne ».



Carte postale, la minoterie de Carcraon, E. Lemonnier, Centre des archives de Vitré, 1 Num.

En 1845, selon l'historien et géographe Ogée, « Carcraon possède 3 moulins à eau : de Pouez, de Princé et de Carcraon ». Le moulin à eau de Carcraon est actionné par le cours d'eau venant de l'étang. Les meules peuvent ainsi écraser les grains et fournir la farine nécessaire à la fabrication du pain qui est la base de l'alimentation.

## La Première Guerre mondiale à l'affiche

À l'occasion des 110 ans de la Première Guerre mondiale, le Centre des archives à Vitré propose un nouvel atelier pédagogique ouvert aux scolaires.

C'est à travers les affiches officielles, produites par l'Administration pendant la Première Guerre mondiale, que nous découvrons comment le gouvernement français s'efforce, de 1914 à 1918, de communiquer auprès de la population.

Elles étaient un moyen privilégié d'expression : utilisées pour mobiliser la population en faveur de l'effort de guerre, que ce soit en participant activement à la guerre en elle-même, ou passivement en souscrivant aux emprunts. Elles servaient aussi à forger le moral de l'arrière en encourageant le civisme et en remplaçant le conflit dans une perspective historique.

Le Centre des archives de Vitré conserve un fonds d'affiches exceptionnel. À l'occasion des 110 ans du commencement de la Grande Guerre, son service propose une nouvelle offre éducative.

De nouvelles séances ont été spécialement conçues pour les scolaires (primaire, collège et lycée).

En novembre, l'exposition ainsi que des objets inédits seront présentés à tous les publics sur le site des ar-

chives. L'exposition itinérante sera mise à disposition gratuitement à compter de décembre 2024.



Affiche d'Auguste Leroux (1871-1954).

### « La Grande Guerre s'affiche »



Hall du Centre des archives, 27 rue des Eaux à Vitré



Du mercredi au vendredi  
9h-12h/14h-17h

durant tout le mois de novembre.

+ D'INFOS 02 99 74 40 88,  
archives@  
vitrecommunaute.org



Révélez **l'athlète**  
**qui est en vous !**

# LES PISCINES

## 7j/7



 Vitré

**Piscine du Bocage**

 La Guerche-de-Bretagne

**Aqua'VA**



**Horaires, tarifs, cours et abonnements**



Vitré Communauté, la proximité

